

Adjoint technique territorial - Chauffeur d'épareuse H/F**Description de l'offre (extrait)**

Vous réalisez les travaux d'entretien courant pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort définis. Vous mettez en œuvre des actions d'exploitation du patrimoine de voirie, afin de garantir la sécurité des déplacements et d'optimiser l'utilisation du réseau.

Vous assurez l'entretien des voies, chemins ruraux et forestiers de 4 communes MAURIAC/RUCH/BLASIMON/MERIGNAS

Vos missions principales :

- Conduire l'épareuse (fauchage des bas-côtés de la voirie)
- Conduire un tractopelle pour entretien et création de fossés, accotements
- Entretien et nettoyer les espaces et voies publiques
- Contrôler, entretenir et assurer la maintenance préventive des engins, véhicules et matériels de chantier
- Assurer la pose e...

La description de l'offre n'est pas complète : retrouvez l'ensemble des descriptifs de l'offre et de l'entreprise sur www.pole-emploi.fr (en recherchant par le numéro de l'offre).

Compétence(s) du poste

- Abattre un arbre
- Atteler un équipement
- Conduire les engins agricoles vers le lieu de production (champs, forêt), de stockage, de livraison (fermes, coopératives)
- Créer et entretenir des pistes
- Débarder une grume
- Débiter un arbre selon son usage
- Empiler des grumes
- Entretien un espace extérieur
- Gestes et postures de manutention
- Identifier le type d'intervention
- Procédures de maintenance de matériel
- Préparer le matériel, les matériaux et les outillages
- Règles de sécurité
- Réaliser l'entretien du matériel
- Sécuriser un équipement
- Techniques de fauchage
- Utilisation d'engins forestiers
- Utilisation d'outillages manuels
- Utiliser un engin nécessitant une habilitation

Autre(s) compétence(s)

CACES 4 ET 8

Détail

Lieu de travail : 33278 - MAURIAC
Type de contrat : Contrat à durée déterminée de 6 Mois
Nature d'offre :
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO
Salaire indicatif : Horaire de 11.27 Euros sur mois
Primes
Qualification : Ouvrier spécialisé
Conditions d'exercice : Horaires annuels
Expérience : Débutant accepté
Formation : CAP, BEP et équivalents Engin chantier Souhaité ou travaux paysagers/BTP
Permis : B - Véhicule léger Exigé
C - Poids lourd Exigé
Effectif de l'entreprise : 1 ou 2 salariés